

22

n° département

PLUSQUELLEC

commune

HAUTE BOISSIERE(LA)

lieu-dit

0529

GUINGAMP

arrondissement

CALLAC

canton

édifice ou ensemble contenant

MANOIR

dénomination et titre de l'oeuvre

1A 000 3377

Coordonnées. LAMBERT1

X = 17200

Y = 09415

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1831

section : B1

parcelle : 114

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968

par

SITUATION: EN ECART**PARTIES CONSISTANTES: PUIITS, PARTIES AGRICOLES****MATIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, GRES, APPAREIL MIXTE 2) COUVERTURE: ARDOISE****COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON DECOUVERT****ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS SANS JOUR****HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: RESTE DU 16E SIECLE LA PORTE DU LOGIS; UNE DEPENDANCE 1ERE MOITIE 17E SIECLE; LOGIS PORTE LA DATE 1763; AUTRE DEPENDANCE DU 19E SIECLE**

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S)

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

(Cf. Annexe).

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Une première campagne se situe à la fin du XVe ou au XVIe siècles, caractérisée par la porte en arc brisé (Cf. Frotier de la Messelière, op. cit. p. 253).

La date de 1763 au-dessus d'une fenêtre du manoir rappelle la reconstruction importante de cette époque. Cf. Note de Synthèse.

4 - RESTAURATIONS - DEGRADATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENTS D'AFFECTATION

./.

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Manoir situé dans un hameau construit presque au sommet d'une

(1) La Boëssière, la Boissière ou la Bouéxière - l'orthographe varie.

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXTIERE

colline en pente douce vers le Sud-Est.

- Environnement de prairies.

- L'ensemble manorial est composé de deux ailes en équerre occupant les côtés Nord et Ouest d'une cour rectangulaire traversée à l'Est par le chemin d'accès (Cf. cadastre, plan de situation et photo n° 1).

Le logis aspecté au Sud occupé le côté Nord. Deux bâtiments de communs alignés (A et B). forment l'aile perpendiculaire sur le côté Ouest.

Un puits et une grande auge en granit sont situés devant la façade principale du logis.

A l'Est de la cour, de l'autre côté du chemin, s'élèvent deux autres communs (C et D).

De petits moëllons de granit pavent la partie Nord de la cour.

2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Tous les murs sauf le mur Est du commun A sont irrégulièrement appareillés de moëllons de quartzite, schiste et grès schisteux.

La face Est du commun A est construite en moyen appareil régulier de grès jaune.

Toutes les ouvertures et les chaînes d'angle sont appareillés de blocs de granit régulièrement taillés. Les chaînes d'angle du commun A

sont constituées de blocs de granit très allongés dont l'épaisseur équivaut à deux lits de grès jaune.

3 - LOGIS

A) Parti Général, plan, coupes

Bâtiment rectangulaire à rez-de-chaussée et combles, allongé d'Est en Ouest, couvert d'un toit à deux versants. Les couvertures des appentis (récents) construits contre la façade postérieure prolongent le versant Nord de la toiture.

L'espace est divisé en trois parties par deux murs de refend transversaux. Seules les pièces du centre et celle de l'Est communiquent entre elles, aux deux niveaux.

Chaque pièce ouvre sur la cour par une porte percée dans le mur Sud.

B) Elévations extérieures

(Cf. Photo n° 2).

Façade Sud

- Rez-de-chaussée :

Porte axiale en arc brisé mouluré, souligné d'une archivolte en accolade à crochets et fleuron végétaux ; piedroits chanfreinés.

Les autres ouvertures sont disposées symétriquement par rapport à cette porte : deux fenêtres (celle de l'Est, à départs de meneaux et traverse, est datée 1763), deux hautes portes rectangulaires, deux fenêtres (celle de l'Est à encadrement chanfreiné est plus petite).

- Etage :

Quatre petites ouvertures à piedroits chanfreinés échancrent la partie supérieure du mur gouttereau.

Face Nord

Le mur gouttereau du logis disparaît presque derrière les appentis (récents).

- Pignon Est :

Aveugle ; le rampant Nord du pignon est prolongé par le rampant de l'appentis Nord.

- Pignon Ouest :

Il porte une souche de cheminée. Aveugle.

c) COMBLES ET COUVERTURES

Toit

- Toit à deux versants couverts d'ardoises.

- Deux souches de cheminées : une au nu du pignon Ouest et une sur le mur de refend Est. Ces souches sont de plan rectangulaires et couronnées d'un larmier.

Combles

A surcroît, éclairés au Sud par des petites ouvertures.

- Charpente :

De type classique, à entrain simple. Les arbalétriers portent une panne faîtière et trois cours de pannes sur chaque versant.

D) Distribution Intérieure

Pièce Ouest

Sol en terre battue ; des poutres transversales portent directement le plancher du comble.

Ouvertures seulement sur le mur Sud, ébrasées, à linteau de bois : une porte entre deux fenêtres.

Dans l'axe du mur Ouest, cheminée (Cf. Sous-Dossier).

Escalier dans angle Sud-Est, avec aile à gauche. La première partie de la volée est constituée de pierres cimentées.

Le retour formé de marches de bois est masqué par un coffrage de planches.

Pièce centrale

Sol en terre battue. Des poutres transversales portent directement le plancher du comble.

Mur Sud : une porte plein cintre dont l'embrasure laisse apparaître l'ouverture en arc brisé du parement extérieur ; une fenêtre rectangulaire ébrasée.

Mur Est : cheminée axiale (Cf. Sous-Dossier) et porte plein cintre chanfreinée.

Mur Nord et Ouest aveugles.

Pièce Est.

Sol en terre battue. Poutres transversales portant directement le plancher du comble.

Mur Sud : une porte et une fenêtre rectangulaires ébrasées.

Mur Nord : porte rectangulaire obturée.

Mur Ouest : porte rectangulaire à linteau de bois ouvrant sur la pièce centrale et porte axiale rectangulaire, à linteau de bois, obturée, au revers de la cheminée de la pièce centrale

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXIERE

Mur Est : nu et aveugle.

Escalier d'une seule volée suspendue sur l'angle Nord-Est avec aile à droite. C'est un escalier de bois dont la cage rectangulaire est délimitée par des cloisons.

III - NOTE DE SYNTHESE

L'ensemble manorial actuel, d'importance modeste, regroupe des éléments très disparates. Les bâtiments portent en effet les traces de multiples campagnes échelonnées du XVIIe au XIXe siècles.

Du manoir des Lesandevéz, seigneurs du lieu au XVIIe siècle (Cf. Annexe), rien ne subsiste sinon la porte à archivolte réemployée dans la façade du logis actuel.

Le type des ouvertures (portes en plein cintre, fenêtres à linteaux échancrés en accolade) date de la première moitié du XVIIe siècle la construction du commun A. Ce corps de bâtiment est évoqué dans la brève description du manoir de 1655 : "le cellier, l'écurie en dépendant" (Cf. Annexe). La disposition actuelle assez peu modifiée confirme en effet l'existence probable d'une écurie dans la partie Sud et d'un cellier dans la partie Nord ; au-dessus de l'écurie était un grenier ; au-dessus du cellier une pièce habitable.

L'ancien logis du XVIIe a sans doute subsisté jusqu'au XVIIIe siècle. La date 1763, relevée sur la fenêtre de la partie centrale marque vraisemblablement l'époque de la reconstruction ; du moins elle coïncide assez bien avec le style des ouvertures qui n'ont pas été remaniées postérieu-

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXIERE

rement, telle la fenêtre Est.

La nouvelle construction n'a visiblement pas disposé des moyens qu'on attribuait le siècle précédent à de simples bâtiments de communs. C'est un bâtiment qui se rapproche de l'habitat rural contemporain : construction à simple rez-de-chaussée et combles. Appareil médiocre. De l'ancien manoir la construction ne réemploie que la porte à archivolte ; les cheminées semblent dater du XVIIIe siècle.

On ne retrouve aucune trace sur le sol ou dans les bâtiments voisins de blocs réguliers qui auraient pu provenir du logis primitif. Celui-ci était peut-être déjà construit en appareil irrégulier et ses pierres seraient alors réemployées dans la construction actuelle.

Datent du XIXe siècle, les communs B et C. Ils réemploient des éléments plus anciens provenant de bâtiments disparus.

De nouvelles ouvertures ont été pratiquées au XIXe siècle dans la façade principale du logis (porte et deux fenêtres de la partie Ouest, porte de la partie Est) et dans la façade du commun A (porte rectangulaire et gerbière de la partie Sud).

IV - DOCUMENTATION

1 - SOURCES

Manuscrites

A. D. Côtes du Nord - Série E. E 1547.- Seigneurie de la Boissière et ses seigneurs.

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXIERE

.- Inventaire sommaire du manoir de la Boissière du 11 octobre 1685.

A. D. Côtes du Nord - Série J. Fonds Frotier de la Messelière.

Manoirs, fiefs du territoire des Côtes du Nord, t. I, mention de ce manoir.

A. P. Plusquellec

Déclarations des lieux nobles de la paroisse et de leurs propriétaires en 1692

Imprimées

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

FROTIER DE LA MESSELIÈRE (Henri).- Les manoirs bretons des Côtes du Nord.- Bull. Mém. Soc. Emul. Côtes du Nord. t. LXXII (1940), p. 253.

3 - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

./.

V - ANNEXE

LISTE DES PROPRIÉTAIRES

Il est vraisemblable que les premiers propriétaires sans doute

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXIERE

les constructeurs du manoir soient quelque membre de la famille du même nom. En 1445, en effet, la famille de la Bouexière est citée dans la réformation et monstre de l'évêché de Cornouailles en la paroisse de Plusquellec (Cf. Courcy op. cit. p. 107).

Au XVIIe siècle François de Lasandevéz père et fils sont les propriétaires de manoir (Cf. A. D. Côtes du Nord E 1547).

En 1520, la branche aînée de la Bouexière s'est fondue dans Lesandevéz, ce qui explique ces propriétaires. (Cf. Courcy, id...).

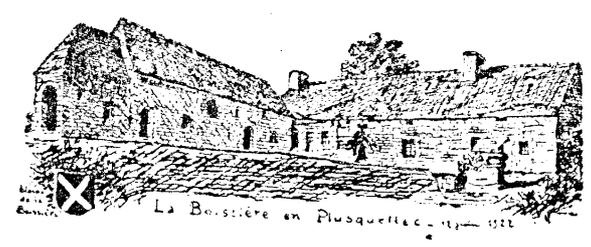
Au XVIIIe se succèdent au manoir, Louise de Lesandevéz et Jean de Quellenec son mari ; Charles de Boisguezennec et Françoise Le Saint, Jean et Pierre de Crésolles (Cf. A. D. Côtes du Nord E 1547).

Le 11 octobre 1655 Pierre de Crésolles possède le manoir de la Bouexière, à savoir :

"La maison principale du lieu et manoir de la Bouessière tant haut que bas, le cellier, l'écurie en dépendant, les issues en la cour derrière ladite maison, le jardin joignant autre courtil...

(Cf. A. D. Côtes du Nord E 1547).

- Dessin Frères 1922
- ~~Chapelle de la Boisière~~
- BLASON de la BOISIÈRE



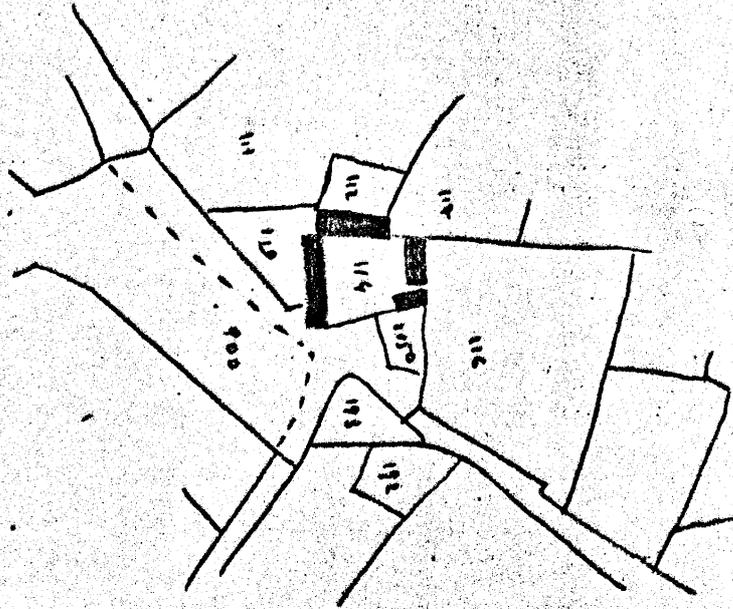
Puits portant une sculpture (disposée)
 décrite par Frères: "gambard armé d'une
 trique et de saisi à en défendre le, alourd."

7M

la HAUTE BOUE XIERE

ansin

en Plusquellec

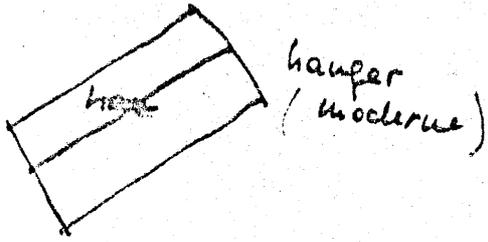
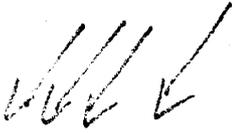


1531.33

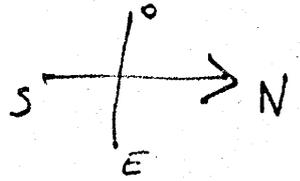
B.

1/2500

Sens de la pente



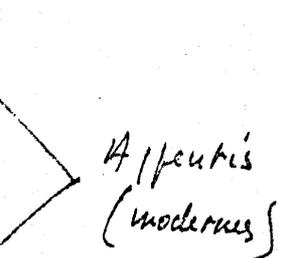
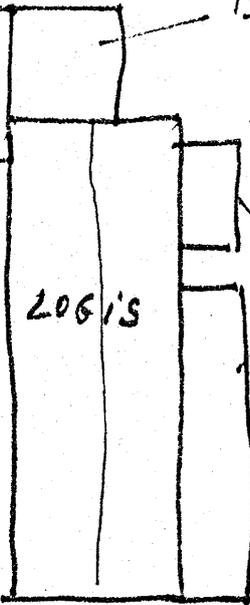
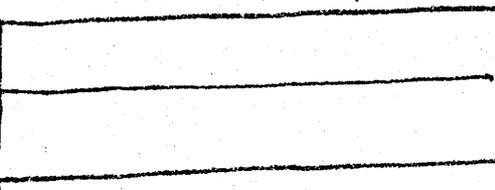
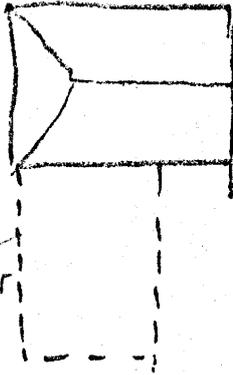
Plusquelle
La H^{te} Bouézière



COMMUN B

COMMUN A

Bâtiment moderne



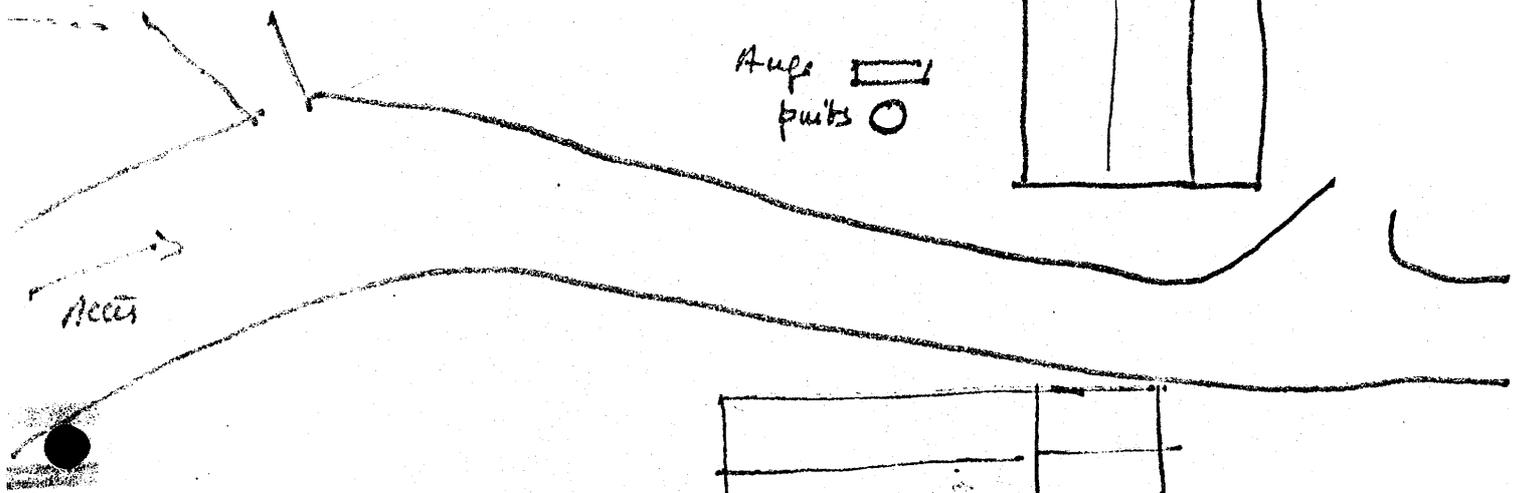
Bâtiment en ruines

Cour pavé

Auge puits

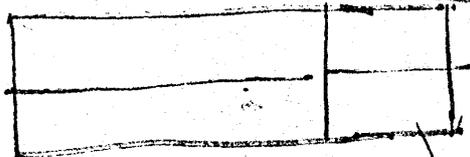


Accès



COMMUN C

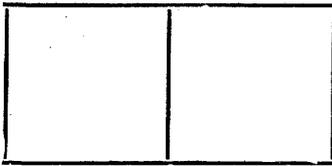
Remise (moderne)



Plan de Situation

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

I -	Vue générale des bâtiments prise du Sud-Est	68.22.I690 V
2 -	Façade Sud du logis	68.22.I691 V
3 -	Bâtiments de communs Ouest (A)- Façade Est	68.22.I692 V
4 -	Bâtiments de communs Ouest (B)- Pignon Sud	68.22.I694 V
5 -	Bâtiments de communs Est (C)- Façade Ouest	68.22.I693 V
6 -	Puits dans la cour	7I.22.300 V
7 -	Pièce centrale du rez-de-chaussée du logis : cheminée contre le mur Est	68.22.I689 V



LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

.....3. km s. au Nord-Est du bourg

Carte E. M. Echelle I/ 50 000 Feuille Carhaix Lambert X 171,8

Y 94,2

Cadastre Ancien : année 1831 Section BI Parcelle II4

Revisé : année Section Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE : Etables

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 22.7.1968

Par PAVIS-HERMON

Qualité Enquêteurs

Revu le 14.9.1970

Par J. CADIOU

Qualité Rédacteur

4 - COMMUN AA) Parti Général, plan, coupes

Bâtiment de plan rectangulaire allongé du Sud au Nord. Sa façade principale est à l'Est sur la cour. Il comporte rez-de-chaussé, étage et combles.

A l'Ouest, à cause de la dénivellation de terrain, l'étage se trouve de plain pied avec le jardin.

B) Elévations Extérieures

(Cf. Photo n° 3).

a) Partie Sud- Rez-de-chaussée :

Au Sud, porte en arc brisé à deux claveaux, à ébrasement mouluré d'un cavet ; au centre, porte rectangulaire à linteau monolithe.

- Etage :

La partie Nord est ouverte d'une porte servant de gerbière, porte rectangulaire à ébrasement mouluré d'un cavet dont le linteau échancré en accolade repose sur les dernières assises des piedsroits taillées en corbellets.

Une petite meurtrière à encadrement chanfreiné éclaire l'étage à droite de la porte, au niveau de son seuil.

Une rangée de quatorze trous de boulins est pratiquée dans la partie Sud. Un lit de pierres de schiste saillantes forme les perchoirs sous les trous de boulins.

b) Partie Nord

- Rez-de-chaussée :

A gauche, porte en plein cintre à deux claveaux, à ébrasement mouluré d'un cavet, à droite, fenêtre rectangulaire à piedroits chanfreinés et linteau échancré d'une accolade. Cette fenêtre est protégée par une grille.

- Etage :

Fenêtre rectangulaire axiale à linteau échancré d'une double accolade, aujourd'hui murée.

Face Ouest : ouvertures (récentes) groupées au Nord : une porte entre deux fenêtres. Au Sud, petite ouverture rectangulaire chanfreinée obturée.

Pignon Nord : Aveugle.

Pignon Sud : Masqué par le commun (B).

C) Combles et couvertures

Toit à deux versants couverts d'ardoises. Une souche de cheminée de plan rectangulaire, couronnée d'un larmier, somme le mur de refend.

Combles inaccessibles. La charpente semble avoir été refaite (couverture d'ardoises moderne).

D) Distribution intérieure

L'intérieur a été entièrement refait (plafonds). Tous les aménagements intérieurs anciens ont disparu au cours de cette réfection.

La cheminée au premier étage de la partie Nord a également été refaite.

Accès à l'étage par des échelles de bois.

5 - COMMUN B

(Cf. Photo n° 4).

Bâtiment de plan rectangulaire allongé du Nord au Sud, adjacent au commun (A). Il comporte rez-de-chaussée et combles.

Le rez-de-chaussée d'une seule pièce est actuellement une étable.

- Face Est ouverte d'une porte à linteau monolithe, et encadrement

chanfreiné.

- Face Ouest ouverte d'une fenêtre à linteau et appui monolithe;
encadrement chanfreiné.

Pignon Est ouvert par une porte cochère en plein cintre à quatre
claveaux ; encadrement chanfreiné.

Toit à deux versants et croupe couvert d'ardoises.

6 - COMMUN C

A) Parti Général, plan, coupes

Edifice de plan rectangulaire comportant seulement un rez-de-
chaussée sous charpente apparente.

Façade principale à l'Ouest, donnant sur la cour.

Un mur de refend qui s'arrête au niveau des entrants détermine
deux étables sans communication entre elles.

B) Elévations extérieures

(Cf. Photo n° 5).

Face Ouest

- Partie Nord :

Porte axiale, rectangulaire, à encadrement chanfreiné et linteau

monolithe échancré en accolade, encadrée de deux petites fenêtres (seule celle du Sud comporte un encadrement chanfreiné).

- Partie Sud :

Porte rectangulaire à encadrement chanfreiné et linteau monolithe et petite fenêtre, de même taille que les précédentes.

Face Est

Aveugle.

Pignons Nord et Sud

Celui du Nord est caché par une remise moderne. Celui du Sud est aveugle.

C) Combles et couvertures

Toit à deux versants couvert d'ardoises (modernes).

La charpente comporte des fermes peu espacées à entrants retroussés.

D) Distribution Intérieure

L'aménagement intérieur récent a fait disparaître les traces de l'ancienne disposition.

PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXIERE

Vue générale vers le Nord-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I690 V



PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXIERE

Face Ouest du Bâtiment
de communs Est

Cliché DAGORN

68.22.I693 V



PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXIERE

Pignon Sud du Bâtiment
de communs Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I694 V



PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXIERE

Façade Sud du logis

Cliché DAGORN

68.22.I69I V



PLUSQUELEEC 22

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXIERE

Vue de la cheminée du
rez-de-chaussée du logis

Cliché DAGORN

68.22.I689 V



PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE LA HAUTE BOUEXIERE

Face Est du Bâtiment
de communs Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I692 V



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....
 Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : dans la cour - face à l'extrémité Est de la
façade principale du logis

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 22.7.1968

Par J.F. HERMON - F. PAVIS

Qualité ENQUETEURS

Revu le 14.9.1970

Par J. CADIOU

Qualité REDACTEUR

Puits de section circulaire. Base moulurée ; margelle débordante moulurée d'un cavet et interrompue côté Nord pour permettre de retirer plus facilement les seaux.

Côté Sud, intégrée à la margelle, petite cuve très abimée, sculptée de motifs tortueux incompréhensibles.

Appareil soigné de granit.

Mécanisme de bois moderne.

Une auge rectangulaire de granit, monolithe, accoste la face Ouest du puits.

(Cf. Photo n° 6).

Matériaux : granit.

Dimensions : H. 110 centimètres, D. 152 centimètres.

Epoque : XVIème siècle ?

PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE LA HTE BOUEXIERE

Puits et auge

Cliché ARTUR

7I.22.300 V



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle	Feuille	Lambert X
		Y

Cadastre Ancien : année	Section	Parcelle
-------------------------------	---------------	----------------

Revisé : année	Section	Parcelle
----------------------	---------------	----------------

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Logis, rez-de-chaussée - Pièce centrale, mur Est.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 22.7.1968

Par M. PAVIS

Qualité ENQUÊTEUR

Revu le 14.9.70

Par J. CADIOU

Qualité REDACTEUR

Cheminée (logis - pièce centrale - rez-de-chaussée).

Cheminée affleurée à hotte oblique et foyer surélevé formant une large avancée rectangulaire dans la pièce.

Manteau monolithe reposant de chaque côté sur trois consoles en quart de rond, en ressaut les uns au-dessus des autres.

La dernière console de chaque côté est à demi-engagée dans le chanfrein du piedroit.

Les arêtes des consoles sont chanfreinées.

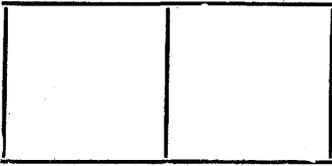
Des murets latéraux appuyés aux jambages forment un contre-cœur. Ces murets soutiennent contre le cœur une dalle monolithe au-dessus de laquelle le cœur est ouvert de deux niches carrées.

(CF. Photo n° 7).

Matériaux : granit.

Dimensions : H. 187 centimètres, L. 225 centimètres.

Époque : XVII^e siècle.



LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : ~~Rez-de-chaussée~~: mur Ouest du logis

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 22.7.1968.....

Par M. PAVIS.....

Qualité ENQUÊTEUR.....

Revu le 14.9.1970.....

Par J. CADIOU.....

Qualité REDACTEUR.....

Cheminée affleurée à manteau de granit sur corbeaux biais.

Piedroits chanfreinés à ressaut.

(Cf. Photo n° 8).

Materiaux : granite.

Dimensions : L. 200 centimètres, H. 220 centimètres.